

**Direction : Direction Financière**

**Direction des FINANCES**

**REF : FINAN2009036**

**Signataire : CK/SL**

**OBJET :Extension au contrat d'affiliation au centre de remboursement du chèque emploi service universel (CRCESU)**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la loi n°2005-841 du 26 juillet 2005

Vu le décret n°2005-1360 du 3 novembre 2005

Vu le budget communal,

Considérant l'intérêt pour la commune d'Aubervilliers d'accepter les Chèques Emploi Service Universel (CESU) comme moyen de paiement.

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** l'extension de l'utilisation des Chèques Emploi Service Universel comme moyen de paiement auprès des structures municipales d'aide à domicile.

**AUTORISE** le Maire à élargir l'affiliation au Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel pour les services à la personne au domicile, sachant qu'il existe déjà une affiliation pour les services à la personne hors domicile enregistré sous le numéro 29160\*9 datant du 12 mars 2007.

**AUTORISE** le Maire à signer l'extension au contrat d'affiliation au centre de remboursement du chèque emploi service (CRCESU).

Le Maire

Jacques SALVATOR